

MEM 2 « Transmission d'un conseil »

MEM 4 : Transmission d'un conseil

Consigne du MEM2

Dans un échange de maximum 10 minutes avec une personne qui vous sollicite pour un conseil de la vie courante, vous écoutez la demande de cette personne, vous examinez avec elle la situation et vous cherchez avec elle des solutions à la situation exposée. Votre dialogue avec la personne en face de vous sera la démonstration d'une attitude attentive et encourageante.

